



Situation économique au 1er semestre

Hausse des échanges commerciaux et revue des prévisions de croissance

Avec d'encourageants prévisions de croissance, le Togo maintient la dynamique du développement économique. La conjoncture économique au terme des six premiers mois de l'année 2023 a été favorable. Elle a été marquée par des progrès observés dans plusieurs secteurs notamment commercial. En Conseil ...



PAGE 5

POLITIQUE



Drame de N'gobo à Blitta

Le gouvernement maintient le cap de la construction et de la rénovation

Le mercredi 27 septembre 2023, un drame s'est produit à N'gobo dans la préfecture de Blitta (région Centrale), créant l'émoi au sein de la population quelques jours seulement après le démarrage de la rentrée scolaire 2023-2024. Le pan d'un mur s'est écroulé à l'École primaire publique (EPP) de la localité, causant ...

PAGE 3

REPORTAGE



Culture/Fête de la mi-automne

CHINA MOUTAI au rendez-vous du nouvel an chinois célébré au Togo

Tous les ans, au quinzième jour du huitième mois lunaire, est célébrée en Asie, la fête de la mi-automne ou fête de la lune. Pour témoigner son attachement aux valeurs de leur pays, la communauté chinoise au Togo a célébré l'événement le vendredi 29 septembre ...

PAGE 11



Coopération Togo-UE

L'heure du bilan

Des membres du gouvernement togolais et les responsables de l'Union européenne au Togo ont fait le point sur le nouveau cadre de partenariat qui lie le pays et l'organisation. C'était au cours d'une rencontre consacrée à la revue du portefeuille de l'UE dans le cadre de la programmation conjointe 2021-2023, organisée le mercredi 27 septembre à Lomé.

PAGE 3

DERNIERES HEURES

Concours d'entrée à l'ENA : les épreuves orales ce lundi

Débuté en août dernier avec la phase écrite, le concours interne et externe d'entrée à l'Ecole nationale d'administration (ENA) se poursuit.

Les candidats déclarés admissibles sont attendus dès ce lundi 02 octobre pour les épreuves orales d'admission.

En tout, près de 250 postulants, répartis dans les diverses options des cycles II et III devront se soumettre à cette ultime épreuve, dans l'enceinte de l'institution. Il y a quelques jours, le ministère de la Fonction publique a dévoilé la liste des admissibles.

Pour rappel, l'ENA forme depuis 1958, les cadres de l'administration publique et parapublique nationale. Des étudiants venant d'autres pays y sont également acceptés.

SEMAINE AFRICAINE DE LA MICROFINANCE

Le rendez-vous incontournable de la Finance Inclusive

DU 16 AU 20
OCTOBRE 2023
LOMÉ, TOGO



SOMMAIRE

RDC/Présidentielle
Jean-Pierre Bemba annonce son soutien au président Félix Tshisekedi



P 4

CHAN 2024
Report des éliminatoires



P 10

Tourisme au Togo
Un million de touristes en 2022, le ministre Lamadokou se projette



P 11

Echos des bénéficiaires des produits FNFI

Rencontre avec Madame Koudjikalo Komou, Bénéficiaire des deux premiers cycles de crédit APSEF

Dans ce nouveau numéro de votre rubrique hebdomadaire "Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI", votre Journal Togo Matin vous conduit à Farendé, dans la préfecture de la Binah pour mettre sous les feux de la rampe les témoignages de Madame Koudjikalo KOMOU, Bénéficiaire des deux premiers cycles de crédit APSEF (Accès des Pauvres aux Services Financiers). Grâce à ce crédit, notre interlocutrice, plus de la quarantaine, peut aujourd'hui mesurer tout l'impact de ce produit générique du FNFI sur son vécu quotidien. Reportage...

C'est jour de marché à Farendé, village de la préfecture de la Binah. Dans ce village de plusieurs milliers d'âmes, vivent concentrés des commerçantes, des agriculteurs, des artisans, des personnes qui exercent des petits métiers pour pouvoir subvenir à leur besoin quotidien. Parmi eux, beaucoup sont insérés dans la dynamique de l'inclusion financière impulsée par le Gouvernement togolais grâce aux différents produits du FNFI.

Koudjikalo KOMOU peut aujourd'hui se réjouir d'être parmi les heureux bénéficiaires du Produit APSEF. Un crédit qui lui a permis de pouvoir se lancer dans l'exercice du métier de ses rêves, celui de la commercialisation du fromage traditionnel et des boules d'akassan (akpan).

"Comme vous le savez, dans notre monde actuel, il faut exercer une petite activité génératrice de revenus pour pouvoir se prendre en charge et assumer les charges de sa petite famille. M'inscrivant dans cette dynamique, je me suis mis à la recherche de



Madame Koudjikalo KOMOU

financement pour pouvoir débiter l'exercice d'une petite activité génératrice de revenus qui puisse me permettre de joindre les deux bouts. De sources d'informations en sources d'informations, je me suis rendu auprès d'une Institution de Microfinance partenaire du FNFI ici dans la région. Je leur ai expliqué mon intention de vouloir avoir accès au microcrédit pour pouvoir faire une petite activité. Ils m'ont posé une série de questions afin de mieux cerner tous les

autres contours de l'activité que je souhaitais exercer. Une fois toutes les réponses données, l'agent de crédit ma fait remplir un formulaire d'informations générales et j'ai dans la foulée été programmée pour une formation."

Dans le fonctionnement du FNFI basé sur le principe du faire faire, la formation initiale est indispensable et obligatoire avant tout déblocage de crédit. Et c'est une formation en technique de création et de gestion de micro entreprise et

en gestion de crédit assurée par les Prestataires de Services Techniques partenaires du FNFI.

"Après la formation qui était très intéressante et très enrichissante pour moi personnellement et également pour le groupe solidaire auquel j'appartiens, nous sommes repartis voir l'institution de Microfinance. J'ai obtenu une première tranche de crédit de 30.000 FCFA. Cette somme m'a permis très vite de pouvoir démarrer la fabrication et la commercialisation des boules d'akassan, communément appelé akpan. Et tous les jours, je viens ici au marché pour la commercialisation. Cela n'a pas été facile, au début. Mais avec le temps, j'ai su m'imposer et je réussis progressivement à fidéliser ma clientèle."

Notre interlocutrice n'ignore pas que c'est un crédit qu'elle a reçu, et avant de pouvoir obtenir le second cycle de crédit, elle doit rembourser en totalité le premier cycle de crédit.

"Je me suis organisée de telle manière qu'après chaque recette journalière, je dégage une petite marge que je range dans un petit écrin, et après chaque semaine c'est cette somme qui me permet de pouvoir faire face à mon remboursement hebdomadaire. C'est ainsi que me suis

organisée et au bout des six premiers mois, je suis parvenu à rembourser en totalité mon premier crédit. Après le remboursement de ce crédit, j'ai aussitôt obtenu la seconde tranche de crédit, cette fois-ci d'un montant de 40.000 FCFA. Cette somme m'a permis de débiter la fabrication et la commercialisation du fromage traditionnel très prisé par les habitants du village. J'en fais de la soupe et cela s'accompagne très bien avec les boules d'akpan."

Après les deux premiers cycles de crédit APSEF, Koudjikalo KOMOU mesure aujourd'hui l'impact du produit générique du FNFI sur son quotidien. Un crédit qui résume-t-elle, lui a permis de se lancer dans son activité génératrice de revenus.

"Je me réjouis actuellement, car chaque jour qui passe, j'exerce librement mon activité, et à la fin de la journée je parviens à avoir quelques revenus qui me permettent de me prendre en charge. Cela évite de tendre la main tout le temps. Grâce au FNFI, je peux actuellement me prendre en charge, notamment mes besoins les plus élémentaires. Je suis autonome et mieux insérée dans le tissu économique de mon pays."

Ceci est un programme du ministère chargé de l'inclusion financière et de l'organisation du secteur informel



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina

Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari

Responsable web:
Carlos Amevor

Comité de rédaction:
Françoise Dasilva
Alexandre Wémima
Edem Dadzie

Attipoe Edem Kodjo

Responsable administrative, financière
et commerciale:
AMAH Essognim

Service commercial:
DIRECT AGENCE
Tél:(+228) 97 10 01 00 / 90 03 46 92

Graphiste:
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : TogoMatin
Tirage : (2000 exemplaires)

Inde-Togo

L'une des coopérations les plus prolifiques... !

Le jeudi 28 septembre 2023, la présidente de l'Assemblée nationale Yawa Djigbodi Tsègan a reçu l'ambassadeur de l'Inde au Togo, Sanjiv Tandon. La rencontre a eu lieu au siège de la représentation nationale.



Yawa Djigbodi Tsègan (à gauche) et Sanjiv Tandon

Les échanges ont permis aux deux personnalités d'évoquer de nouvelles pistes de coopération bilatérale entre l'Inde et le Togo dans divers domaines notamment la diplomatie parlementaire.

« Nous avons l'honneur d'échanger avec son Excellence madame la présidente de l'Assemblée nationale. La rencontre d'aujourd'hui nous offre l'occasion de discuter et de passer en revue divers domaines de coopération bilatérale ainsi que les moyens de renforcer la coopération parlementaire entre nos deux pays. Avoir l'opportunité de rencontrer son Excellence, madame la présidente de l'Assemblée nationale est véritablement un privilège et un honneur. Nous sommes très heureux de cette opportunité, et l'audience d'aujourd'hui nous a permis de consolider la coopération entre nos deux pays », a déclaré Sanjiv Tandon.

L'Inde et le Togo coopèrent dans divers domaines, notamment l'agriculture, le développement à la base, la santé, l'eau, l'énergie, l'éducation, la formation et le commerce à travers le financement des projets. S'agissant du partenariat sur le plan de la formation continue aussi bien au profit de l'administration publique qu'à l'endroit des acteurs universitaires, la coopération entre les deux pays est l'une des plus prolifiques.

Sur le plan diplomatique, jadis sous la juridiction du Haut-Commissariat de l'Inde à Accra, le Togo, grâce au dynamisme des liens entre les deux pays, a décidé d'ouvrir en 2010 sa mission diplomatique résidente à New Delhi. Le gouvernement indien, en guise de réciprocité et pour se rapprocher davantage du Togo, a également ouvert son ambassade à Lomé en 2020.

E. Dadzie

Drame de N'gobo à Blitta

Le gouvernement maintient le cap de la construction et de la rénovation

Le mercredi 27 septembre 2023, un drame s'est produit à N'gobo dans la préfecture de Blitta (région Centrale), créant l'émoi au sein de la population quelques jours seulement après le démarrage de la rentrée scolaire 2023-2024. Le pan d'un mur s'est écroulé à l'École primaire publique (EPP) de la localité, causant le décès de deux écoliers et blessant leur enseignant. À la suite de cet accident, le gouvernement promet de continuer à améliorer les infrastructures d'accueil dans les écoles togolaises.

Dès la survenue de ce drame, les autorités locales et celles de l'éducation, à savoir le préfet de Blitta, le maire de la commune de Blitta 3, le Directeur régional de l'éducation de la région Centrale (DRE-C), le chef d'inspection Blitta Ouest et les services déconcentrés de la sécurité, de l'action sociale, de la protection civile, se sont rendus sur place, aux côtés des élèves et des familles des victimes.

Après la présentation officielle des condoléances et messages de compassion et de solidarité, il a été procédé, à la demande des familles, à l'inhumation des victimes de ce tragique accident dans l'après-midi du même jour. Il s'agit des élèves Amefadji et Adjogan. Les responsables de l'éducation et de la



Professeur Dodzi Komla Kokoroko, ministre des Enseignements primaire, secondaire, et technique

protection civile ont pris les dispositions idoines pour la prise en charge psychologique et le suivi des élèves de l'EPP N'gobo, de leurs enseignants et des membres des familles explorés.

« Le gouvernement est instruit de procéder aux travaux de construction et de réhabilitation nécessaires dans cette école, et globalement pour tous les établissements scolaires », a indiqué le gouvernement dans un communiqué publié le 29 septembre 2023. Il faut rappeler qu'un vaste programme de construction et de rénovation est en cours

depuis 2020. Et ce n'est pas du tout le lieu d'incriminer les autorités compétentes. Un accident peut arriver dans une école par plusieurs autres moyens qui ne sont pas forcément liés à des défaillances humaines.

Dans son communiqué, le gouvernement réitère ses condoléances aux familles éplorées et exprime sa profonde compassion et son entière solidarité à toute la communauté éducative de Blitta. « Il forme le vœu de prompt rétablissement à l'endroit de l'enseignant blessé », précise le communiqué.

TM

Coopération Togo-UE

L'heure du bilan

Des membres du gouvernement togolais et les responsables de l'Union européenne au Togo ont fait le point sur le nouveau cadre de partenariat qui lie le pays et l'organisation. C'était au cours d'une rencontre consacrée à la revue du portefeuille de l'UE dans le cadre de la programmation conjointe 2021-2023, organisée le mercredi 27 septembre à Lomé.

Conduite par la secrétaire générale de la présidence de la République, Sandra Ablamba Johnson, cette revue a permis d'évaluer les résultats des interventions européennes sur la période, décidées conformément aux priorités du pays.

« Cette revue vient à point nommé dans ce sens que, pour la première phase de la programmation pluriannuelle 2021-2024, il est prévu une évaluation à mi-parcours l'année prochaine, dont la performance déterminera

l'enveloppe à mobiliser pour la deuxième phase 2025-2027 », a déclaré Mme Ablamba Johnson lors de la revue.

« Le taux d'absorption des engagements financiers par le Togo est remarquable. Ceci balise la voie à une nouvelle allocation pour la prochaine période. La satisfaction est des deux côtés. C'est le fruit de la coopération très étroite entre le Togo et l'Union européenne », a pour sa part noté, l'ambassadeur de l'Union européenne au Togo, Joaquin Tasso

Vilallonga.

Le partenariat entre le Togo et l'Union européenne est essentiellement orienté sur les grands programmes

le cadre du plan d'action de 2021, deux conventions majeures ont été signées, en octobre 2022 pour le financement du programme

d'un montant de 30 millions d'euros et du programme de renforcement des services publics locaux d'un coût global de 25 millions d'euros, dont 10 millions d'euros de l'UE et 15 millions d'euros de la France.

Pour le compte de 2022, deux conventions ont également été conclues. Une première dédiée au programme de soutien au développement des agro-industries pour un coût global de 82 millions d'euros, et un second d'un montant de 45 millions d'euros, dédié à l'appui à la construction de l'État et à la résilience au Togo.



Les officiels lors de la revue

de la Feuille de route gouvernementale. Dans

d'appui à la lutte contre le changement climatique,

TM & republictogolaise.com

Côte d'Ivoire/Elections

Laurent Gbagbo rejette le score attribué à son parti le PPA-CI

Les résultats proclamés par la Commission électorale indépendante (CEI) ivoirienne avaient démontré une sérieuse déculottée au jeune parti de l'ex-président Laurent Gbagbo. Seul, le PPA-CI avait obtenu que deux municipalités et son alliance avec le PDCI lui avait permis de remporter dans certaines circonscriptions, 10 communes et une seule région. Samedi 30 septembre, le PPA-CI a décidé de dénoncer ces résultats obtenus selon lui, par des fraudes, de la corruption et du découpage injuste.

Selon le porte-parole du parti, Justin Konan Katinan, « la fraude s'est manifestée sous plusieurs formes. L'une des formes remarquées est la transhumance, qui consiste à convoier les personnes d'une zone géographique vers une autre juste pour voter pour un candidat. (...) Les votes multiples de certains électeurs ont été relevés par de nombreux candidats.

Toutes ces formes n'ont été possibles que par l'achat de conscience des électeurs. Nul ne peut, de bonne foi, contester que des sommes faramineuses, hors de portée des candidats du PPA-CI, ont été distribuées par les candidats du pouvoir pour acheter le vote des électeurs. Cette pratique, à elle seule, constitue la preuve que la corruption dans la gestion des affaires publiques

sous le RHDP est la chose la mieux partagée, au point où elle ne dérange plus la conscience nationale. ». La Commission électorale, les forces de l'ordre, toutes ces deux institutions sont les complices de ces manœuvres selon Justin Konan Katinan. Au sujet



Laurent Gbagbo

de la CEI, non seulement il a eu des irrégularités concernant notamment le matériel installé dans les

bureaux de voten, mais elle a aussi initié de multiples cas de fraudes. Pour ce qui est des forces de l'ordre, elles ont assisté « passivement à la destruction du matériel électoral » dans certains bureaux et ont été « brutales avec les opposants ». Quelques

Pour précision, même aux sénatoriales, pour lesquelles votent les grands électeurs, le PPA-CI n'a remporté aucun des 64 sièges, quand le parti au pouvoir en a obtenu 56. Trente-trois autres parlementaires sont nommés par le chef de l'Etat. Deux autres sièges sont pour l'instant vides, à la suite de l'absence de proclamation de résultats dans une région où se sont déroulés des incidents.

Radié de la liste électorale après une condamnation prononcée en 2018 qui a entraîné la déchéance de ses droits civiques, Laurent Gbagbo n'a pas pu voter aux élections locales. Avec cette douche froide reçue de ces élections qui ont servi de test avant la présidentielle, le parti a décidé de se réorganiser avant l'échéance de 2024.

T.M.

altercations avaient été constatées dans des bureaux de vote par des observateurs.

Burkina Faso/Transition

En lieu et place des élections, le capitaine Traoré va modifier la Constitution

Un an après sa prise du pouvoir, le capitaine Ibrahim Traoré fait un bilan positif de sa politique. Acquisition des équipements pour les forces armées, recrutement massif de volontaires et de soldats, diversification des partenaires, lancement des campagnes de production agricole, il était face à plusieurs journalistes sur les médias locaux. Sur le calendrier de la transition, le chef de l'État burkinabè reste catégorique, il n'y aura pas d'élections avant la sécurisation de tout le territoire.



Le capitaine Ibrahim Traoré

Les élections, « ce n'est pas une priorité, ça, je vous le dis clairement, c'est la sécurité qui est la priorité », dans ce pays miné par les violences djihadistes, a répondu le capitaine Ibrahim Traoré aux journalistes qui l'interviewaient en soirée à la Radiodiffusion télévision du Burkina. Ibrahim Traoré a dès le début invoqué la dégradation de la situation sécuritaire dans le pays pour justifier le coup d'Etat.

Depuis 2015, des violences djihadistes récurrentes ont fait au seul Burkina Faso plus de 17 000 morts et plus de deux millions de déplacés internes.

« Il n'y aura pas d'élection qui va se concentrer uniquement à Ouagadougou et à Bobo-Dioulasso et dans quelques villes autour, il faut que tous les Burkinabè choisissent leur président », a-t-il affirmé, évoquant les deux villes épargnées par les attaques djihadistes fréquentes.

Les médias évoquaient des élections théoriquement prévues en juillet 2024. A la tête du pays depuis le 30 septembre 2022, Ibrahim Traoré a néanmoins ajouté que « leur pari tient toujours » pour organiser un scrutin, sans préciser de date, et a rappelé avoir déclaré, « le premier jour » de sa prise de pouvoir, vouloir « faire le minimum de temps possible dans cette lutte ». Le capitaine a également annoncé une « modification partielle » de la Constitution, un texte qui reflète selon lui « l'avis d'une poignée de personnes éclairées », au détriment d'une « masse populaire ».

Plusieurs milliers de personnes ont manifesté vendredi à Ouagadougou et dans d'autres villes du pays en soutien au régime militaire, appelant à l'adoption d'une nouvelle Constitution. « On va toucher à un volet » de la Constitution, a-t-il déclaré car, selon lui, « les textes actuels ne nous permettent pas de pouvoir évoluer sereinement ».

Interrogé sur la tentative de coup d'Etat dévoilée mercredi par le gouvernement, avant l'arrestation de quatre officiers – deux autres étant en fuite –, Ibrahim Traoré a évoqué « des individus manipulés », affirmant qu'il n'y avait « pas de malaise » dans l'armée.

T.M.

RDC/Présidentielle

Jean-Pierre Bemba annonce son soutien au président Félix Tshisekedi

Le Mouvement de libération du Congo (MLC) de Jean-Pierre Bemba vient d'annoncer à l'issue de son congrès son soutien à la candidature de Félix Tshisekedi au scrutin du 20 décembre. Actuel vice-Premier ministre en charge de la Défense nationale, Jean-Pierre Bemba, promet de « tout mettre en œuvre » pour « faire gagner » le président sortant qu'il soutient depuis plus de deux ans.



Jean-Pierre Bemba

« Le MLC réaffirme son appartenance à l'Union sacrée de la nation, comme témoin privilégié de la volonté du chef de l'Etat de transformer profondément notre société pour mener notre pays vers le développement, d'assurer sa sécurité et d'imposer la paix à l'intérieur de nos frontières. C'est pourquoi j'ai décidé de ne pas présenter ma candidature », a annoncé Jean-Pierre Bemba aux membres de son mouvement politique.

Le dirigeant du MLC a expliqué vouloir soutenir son « frère », « notre président » à la prochaine élection présidentielle, « afin de créer les conditions

pour le camp patriotique de l'Union sacrée de la nation, de l'amener à la victoire pour parachever ce qu'il a entrepris ». Il a promis de tout mettre en œuvre « pour lui faire gagner les élections ».

Jean-Pierre Bemba apporte à Félix Tshisekedi son poids électoral dans le Grand Équateur (nord-ouest de la RDC). En retour, l'ancien chef de guerre a tout intérêt à préserver son alliance avec le chef de l'Etat pour le moment, analyse Albert Malukisa, doyen de la faculté de sciences politiques et professeur à l'Université catholique du Congo et membre de l'Institut Ebuteli.

Rfi.fr

Conférence de l'OIC en Inde

Le Togo prend les rênes de l'organisation

Il est le nouveau visage de l'Organisation internationale du café (OIC). Le Togolais Enselme Gouthon, secrétaire général du Comité de coordination pour les filières café et cacao (CCFCC) a été élu ce vendredi 29 septembre 2023, président de l'Organisation internationale du café (OIC). Cette élection s'est déroulée lors de la 5e conférence mondiale du café en Inde.



Enselme Gouthon à la 5e conférence mondiale du café en Inde, ce vendredi 29 septembre 2023

80 pays et 2.600 délégués étaient présents au Bangalore Palace. Cette conférence a été organisée par l'OIC et le ministère du Commerce indien. Assumant la vice-présidence de l'organisation depuis l'année dernière,

Enselme Gouthon est également président de l'Agence des cafés robusta d'Afrique et de Madagascar (Acram).

Par cette élection, le nouveau président hisse le Togo désormais à la tête

du café mondial. Présent dans le domaine du café depuis 40 ans avec une expertise pointue dans le secteur, Enselme Gouthon a été choisi pour sa parfaite connaissance de l'industrie du café. Il prend les rênes de l'OIC à la suite de l'italien Max Massimiliano Fabian. En marge de cette conférence, Enselme Gouthon a été distingué. Pour son engagement à développer la production

ministère du Commerce indien et des organes de promotion du café indien. Sa détermination à soutenir les agriculteurs et à oeuvrer pour l'augmentation de leur revenus a été aussi reconnue. La mission de l'OIC est de renforcer le secteur mondial du café et d'encourager son développement durable dans le cadre d'une économie de marché pour le bien-être de tous les

principale organisation intergouvernementale qui traite des questions relatives au café. Faîtière internationale du café, les gouvernements membres représentent 98% de la production et plus de 67% de la consommation mondiale de café.

Son but est alors de contribuer efficacement au développement du secteur mondial du café durable



5e conférence mondiale du café en Inde, ce vendredi 29 septembre 2023

et la consommation du café africain et mondial, Anselme Gouthon a reçu une distinction du

participants du secteur. Rassemblant les pays exportateurs et importateurs, l'OIC est la

et à la réduction de la pauvreté dans les pays en développement.

EDY ALLEY (Stagiaire)

Situation économique au 1er semestre

Hausse des échanges commerciaux et revue des prévisions de croissance

Avec d'encourageants prévisions de croissance, le Togo maintient la dynamique du développement économique. La conjoncture économique au terme des six premiers mois de l'année 2023 a été favorable. Elle a été marquée par des progrès observés dans plusieurs secteurs notamment commercial. En Conseil des ministres le mercredi 27 septembre dernier, le ministre de l'Economie et des Finances a fait le point de la situation économique au premier semestre 2023.

Selon le ministre Sani Yaya, la situation économique et financière au 1er semestre 2023, révèle une hausse des échanges commerciaux et de bonnes prévisions de croissance.

Il faut noter, une progression des activités portuaires et aéroportuaires. Dans ce sillage, plus de 630.000 passagers ont transité par l'Aéroport international Gnassingbé Eyadéma (AIGE). On note également, un accroissement des flux commerciaux et une consolidation des créances sur l'économie.

Les échanges commerciaux ont été marqués par une hausse des exportations, de 52,3 milliards FCFA, comparés

au premier semestre 2022. Les importations ont également augmenté de 84,9 milliards FCFA. L'autre point important évoqué par le ministre de l'Economie et des Finances est la diminution de l'inflation. En bondissant dans l'espace Uemoa de 7,1% en 2022 contre 3,5% en 2021, le taux d'inflation a par contre baissé au Togo. Il est passé de 7,8% en fin juin 2022 à 6,3% en fin juin 2023. Cette baisse du taux d'inflation est liée au succès des mesures prises par le gouvernement pour lutter contre la cherté de la vie.

Projetée initialement à 6,6% pour le compte de l'année, la croissance économique est légèrement révisée à 6,4%. Quant au déficit budgétaire, il poursuit son



Centre administratif et financier de Lomé (Casef)

amélioration, et devrait ressortir à 6,6% en 2023 contre 8,3% en 2022. Au moment où, la consolidation budgétaire à 3% est attendue en 2025 au lieu de 2026 selon la prévision initiale. Cependant, le ministre a souligné que "la réalisation de ces objectifs comporte quelques défis

liés au resserrement des conditions de financement".

Par ailleurs, le président de la République a instruit le gouvernement en vue d'une gestion prudente des ressources budgétaires compte tenu de l'incertitude du contexte économique

actuel. Pour un renforcement des moyens de lutte contre le terrorisme et une poursuite des politiques de développement en lien avec les priorités de la Feuille de route quinquennale, une orientation sera faite dans le projet de loi de finances rectificative.

Togo

Réformes économiques à l'épreuve de la croissance

Le Togo a procédé à la mi-août 2023, à une revue nationale de mise en œuvre des réformes au premier semestre. Il en ressort que les activités des réformes ont atteint un taux de réalisation physique de 47 %, pour une exécution financière de 28 % au premier semestre de l'année 2023. Les principales conclusions tirées de ladite revue résultent des réformes économiques qui impactent la croissance économique.

Les réformes économiques boostent la croissance économique et touchent point.

Croissance économique engendrée

et dépenses à 1 957,9 milliards de francs CFA, contre 1 875,8 milliards dans la Loi de finances rectificative 2022. Cela traduit une hausse de 4,4 %. Au premier trimestre de l'année, le montant total des dépenses dans ce budget s'élevait déjà à 451,53 milliards de francs CFA, soit 23,11 % de la prévision annuelle. Il faut comprendre par-là un accroissement des dépenses, ce qui reflète les efforts indéfectibles du gouvernement pour tendre la main aux populations.

Optimiste croissance au niveau

lui faire atteindre 7,5 % pour réduire la pauvreté », tel est l'un des objectifs affichés de la Feuille de route gouvernementale 2020-2025. Une feuille de route dont le but ultime est la construction d'un Togo en paix, une nation moderne avec une croissance économique inclusive et durable. C'est que toute l'action étatique a pour visée de bâtir un pays où l'on vit de mieux en mieux et où la contribution à la production et le partage de richesses sont équitables à tous les niveaux.

Le Togo peut se targuer d'avoir une croissance économique quasi-constante depuis plus de 10 ans. Aussi, le Produit intérieur brut (PIB) par habitant a progressé de 617 dollars US en 2017 à 682 dollars en 2018 ; une augmentation de 11 %. Alors que la pandémie de la Covid-19 a contraint l'économie mondiale à un ralentissement, le Togo a su faire preuve de résilience, en passant rapidement d'une croissance de 1,8 % en 2020 à 6 % en 2021. Selon les analyses de la BAD, la croissance du Togo devrait être de 6,6 % en 2024 ; l'ambition nationale étant de 7,5 % à l'horizon 2025. Sous un autre angle, la montée de l'inflation au niveau mondial, par l'effet conjugué de la crise sanitaire et du conflit

politique de soutien face à la vie chère qui a coûté environ 3 % du PIB.

La lutte contre l'inflation et ses effets est un engagement de l'État pour une réduction de la pauvreté. En effet, la politique de développement du gouvernement se déploie par une multitude de mesures touchant tous les secteurs et chaque milieu. Le programme Novissi a été un moyen par lequel les pouvoirs publics ont soutenu les personnes et familles vulnérables dont les sources de revenus ont été mises à mal par les mesures de riposte contre la Covid-19. Les chiffres sont de 819 972 bénéficiaires pour un montant total de plus de 13 milliards de francs CFA.

L'une des actions en cours, c'est aussi le programme d'Assistance sociale transformatrice pour la résilience (Astre) dont l'objectif est d'élargir l'aide sociale aux ménages pauvres et de faire sortir 1,24 million de personnes de la pauvreté à l'horizon 2029. En 2019, selon l'Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques (Inseed), l'indice de pauvreté se situait à 45,5 % au niveau national contre 58,7 % en 2011.

L'haliutique, un poids



Sani Yaya, ministre de l'Economie et des Finances

la gestion des finances publiques, l'agriculture, la santé, l'éducation, le numérique, le foncier, l'environnement, la décentralisation, l'emploi, le social avec un accent sur le développement du secteur privé. Grâce à cet élan de modernisation, le pays connaît une amélioration du fonctionnement et de la performance de chaque secteur socioéconomique, ainsi qu'un maintien du cadre macroéconomique et budgétaire sain. Ce sont autant de prouesses qui sont confirmées par les résultats de l'évaluation des politiques et des institutions (CPIA) de la Banque mondiale. Depuis 2016, le Togo a progressé dans ces évaluations, passant de 3 à 3,7 % en 2022, soit un gain de 0,7

Les réformes ont permis au Togo d'enregistrer une évolution favorable de la conjoncture économique sur les quatre premiers mois de l'année. Ainsi, le Produit intérieur brut (PIB) est passé à 6,6 % en 2023, contre 5,8 % en 2022 et 6 % en 2021. De plus, le taux d'inflation a baissé à 5,8 % fin mai 2023, contre 8 % en 2022. Enfin, le taux d'endettement public est passé à 60 % fin mars, contre 66 % à fin décembre 2022, en dessous de la norme communautaire plafond de 70 %.

La réalisation de ces réformes est possible grâce à la solidité du budget national qui a connu une légère augmentation en 2023. Il s'établit en recettes

macroéconomique

« Après une décennie de croissance économique



Croissance économique (illustration)

soutenue autour de 5 % en moyenne, le Togo aspire à l'accélérer davantage et

armé en Ukraine, est en passe d'être jugulée par le Togo, à travers une

économique

La pêche est le travail quotidien de certains

ménages. Par exemple, on estime que 70 % des activités économiques sont liées à la façade maritime et que le Togo

pêcheries a été adopté en août 2013 pour améliorer la gestion de la pêche et développer la pisciculture. Il intervient

en plus observées, et l'adhésion à une pêche responsable est davantage remarquée. Dans le pays, l'activité

sont 6,6 millions de kg de poissons qui ont été capturés.

Aujourd'hui, le port de pêche de Lomé, infrastructure moderne financée à 20 milliards de francs, élève la production halieutique et nourrit des milliers de bouches.

Nangbéto, l'un des principaux pourvoyeurs

Les travailleurs sont répartis dans le secteur de la pêche au Togo. Il existe les pêcheurs qui prennent leurs pirogues et les filets, les mareyeurs et mareyeuses, les entreprises qui s'occupent de la conservation des poissons, les femmes transformatrices, les jeunes qui offrent leur main-d'œuvre indispensable à ces personnes susmentionnées, etc.

Sur le fleuve Mono dans la région des Plateaux, il existe le barrage de Nangbéto qui est un barrage en remblai construit à l'époque

créer des pêcheries et fournir de l'eau pour l'irrigation. Le lac du barrage hydroélectrique de Nangbéto favorise les activités de pêche. Chaque année, celles-ci sont suspendues. Pour 2023, les activités de pêche ont officiellement cessé le 15 août sur le lac pour 03 mois de repos biologique, ce qui facilite le repeuplement du lac en ressources halieutiques, une technique fiable qui assure une durabilité.

Pendant la période de trêve, on interdit à tout le monde de transporter ou vendre des produits provenant du lac et il existe des lois et règles dont la violation entraîne des sanctions. Ce repos forcé engendre plus tard une abondance de poissons sur les lieux. On estime qu'avec 06 pisciculteurs et près de 2 000 pêcheurs, le lac Nangbéto est l'un des principaux pourvoyeurs du secteur halieutique au Togo.

Durant l'année 2022, c'est au total plus de 6,6 millions de kg de poissons qui ont été capturés, soit une augmentation de 50% de la production par rapport à l'année précédente.

Dans le budget national exercice 2023, plus d'un milliard de francs est prévu pour développer la pêche et l'aquaculture, soit près de 50% du budget du ministère de l'Économie maritime, de la Pêche et de la Protection côtière qui est de 2,3 milliards de francs CFA. Le secteur de la pêche emploie plus de 22 000 personnes aujourd'hui.

Attipoe Edem Kodjo



Edem Tengué, ministre en charge de la pêche

en tire une grande partie de ses recettes fiscales. Eu égard à l'importance du secteur, il y a vraiment de quoi le réguler de façon raisonnable. Selon les statistiques de la Direction de la pêche et de l'aquaculture, 37 000 tonnes de poissons ont été capturées entre 2018 et 2019. C'est en partie grâce aux meilleures pratiques de pêche installées et promues sans relâche.

Par ailleurs, le repos biologique fait partie des mesures rigoureuses en vigueur pour donner de la vitalité et de la durabilité à la pêche. Le repos biologique permet de lutter contre la surexploitation et la diminution des rendements halieutiques à l'intérieur des eaux togolaises. Sur le lac Nangbéto, la dernière trêve annuelle a débuté en mi-août 2023 et durera trois mois. C'est-à-dire que les activités de pêche sont officiellement à l'arrêt pendant un trimestre entier afin de faciliter le repeuplement du lac en ressources halieutiques. Il est alors interdit de pêcher, transporter ou vendre des produits issus de ce lac, au risque d'être frappé par la loi.

Un plan de gestion des

dans un contexte marqué par l'exploitation anarchique, l'utilisation des pratiques et engins prohibés, entraînant des

implique au moins 22 000 personnes constituées de 10 000 pêcheurs et de 12 000 personnes transformatrices de



Des marayeuses

captures de juvéniles. Grâce au plan de gestion des pêcheries du lac de Nangbéto, environ 50 % des pêcheurs ont abandonné les mauvaises pratiques, ce qui restaure les stocks des espèces de poissons du lac. Aussi, plus de 50 % des pêcheurs sollicitent de façon volontaire leur permis de pêche.

La production halieutique est soutenable, les revenus sont améliorés, les bonnes pratiques d'hygiène, de traitement, de conservation et de transformation des poissons sont de plus

poissons. La pêche contribue à 4,5 % au PIB agricole. En 2022, ce

coloniale afin de fournir de l'énergie hydroélectrique au Togo et au Bénin,

Législations sensibles au genre

Le Centre parlementaire canadien collabore avec le Togo

Une collaboration est en cours depuis quelques temps entre le Centre parlementaire canadien et l'Assemblée nationale togolaise. Et c'est la raison pour laquelle, le jeudi 28 septembre 2023, Edith Gingras, directrice régionale Afrique et Moyen-Orient de ce centre a été reçue à l'Assemblée nationale par sa présidente, Yawa Djigbodi Tsègan.

Au cœur des discussions se trouvaient la présentation des différents axes contenus dans le "Projet des législatures inclusives pour des politiques sensibles au genre" ainsi que le soutien du Centre parlementaire canadien pour la mise en œuvre du plan stratégique de développement institutionnel de l'Assemblée nationale. Madame Gingras a sollicité des conseils et des orientations pour une mise en œuvre réussie du projet. « C'est un projet de quatre ans. Nous travaillons sur les législatures inclusives pour le genre et les politiques sensibles. Nous allons collaborer avec le

Parlement, en impliquant l'ensemble des acteurs, des femmes parlementaires aux hommes, car nous abordons la question du genre. Nous allons également travailler en partenariat avec la société civile. Il s'agit de voir comment nous pouvons soutenir le Parlement dans la réalisation de son plan stratégique, la création de législatures plus sensibles au genre, et comment nous pouvons collaborer avec les organisations de la société civile. Ce projet englobe également le Ghana et le Kenya, ce qui permettra, bien sûr, un échange fructueux et une mise à profit des expériences d'autres Parlements. C'est une occasion

d'apprentissage pour tous les Parlements », a déclaré Edith Gingras.

Le Centre parlementaire canadien est l'une

le soutien d'institutions démocratiques inclusives et responsables. Initialement créée pour appuyer le Parlement canadien, la

plus de 120 législatures dans 70 pays. Grâce à plus de 300 projets inclusifs, le centre développe des outils et des services



Yawa Djigbodi Tsègan (à droite) et Edith Gingras

des organisations non gouvernementales et non partisans les plus expérimentées au Canada, et qui est engagée dans

programmation du centre a progressivement atteint une portée mondiale. Aujourd'hui, le centre apporte son soutien à

innovants pour promouvoir une gouvernance stable et durable dans des sociétés plus fortes.

Edem Dadzie

Maouloud

Les musulmans togolais ont célébré la naissance du prophète de l'Islam à Agoè

Le Maouloud, est à côté de la Tabaski et du Ramadan, l'une des dates les plus importantes pour les musulmans dans le monde. Cette date correspond à la naissance du prophète de l'Islam, Mohamed (SWW) et est commémorée chaque année par les fidèles musulmans.

Au Togo, le Maouloud a été commémoré dans la nuit du mardi 26 au petit matin du mercredi 27 septembre, par l'association Dar As-Salam. L'évènement célébré autour du thème « Islam, une religion de paix et de vivre ensemble », a connu la présence des autorités locales d'Agoè et du directeur des Cultes du Togo.

C'est la troisième édition du Maouloud qu'organise l'association Dar As-Salam au Togo. Cette année, la célébration de la naissance du prophète Mohamed a été marquée par des prières, la récitation du saint coran, les discours autorités politiques et religieuses etc. Entre autres, nous avons le discours du président de l'Union musulmane du Togo et celui de l'Imam Cheick Fadilou Moustapha, parrain de la célébration.

Durant sa vie à la fois

comme chef religieux et comme homme d'Etat, le prophète Mohamed faisait preuve d'une grande sensibilité et de respect dans ses relations avec les peuples libres notamment les Juifs et les Chrétiens.

Dans l'esprit de la relation divine, le prophète interdisait de faire du mal aux non musulmans. Il dit à ce propos que : Celui qui fait du mal à un Juif ou à un Chrétien trouvera en moi son adversaire le jour du jugement. Nous avons donc retenu ce thème parce que c'est grâce à la paix que nous avons pu nous rassembler ici ce soir », a expliqué Issifou Achiraf, président du Comité d'organisation.

« Quelle que soit notre condition, nous cohabitons sur une même planète et nous appartenons à un même créateur. Nous



Les dignitaires musulmans dont l'Imam Cheick Fadilou moustapha



Le pdt de l'Union musulmane lors de sa prise de parole

sommes donc une famille. Nous devons cohabiter dans cette paix pour un meilleur devenu de l'humanité », ajoute-t-il. Comme pour traduire le

thème de la célébration cette année dans les faits, des dignitaires des autres religions dominantes au Togo, à savoir, les pasteurs et Imams ont été

invités pour partager leurs pratiques qui consolident le vivre ensemble.

Rachidou Zakari

**SOMMATION DE PRENDRE COMMUNICATION
DU CAHIER DES CHARGES**

L'An Deux Mil Vingt et Trois

Et le Mardi, 27 Septembre à 16 heures 25 minutes

A la requête de **CORIS BANK INTERNATIONAL TOGO SA**, Société Anonyme avec Conseil d'Administration, au Capital Social de **DOUZE MILLIARDS CINQ CENT MILLIONS DE FRANCS (CFA 12.500.000.000)**, Société de Droit Togolais, enregistrée en 2013 au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du TOGO (RCCM) sous le numéro TOGO- LOME 2013 B 712, ayant son siège social à Lomé, Boulevard du 13 Janvier BP. 4032 Lomé-Togo Tél. (00228)22-20-82-82 / 22-20-84-85 / www.coris-bank.com agissant, poursuites et diligences de son Directeur Général **Monsieur Alassane KABORE**, demeurant et domicilié audit siège ;

pour laquelle domicile est élu en l'Etude de **Maître Foli Jean DOSSEY**, Avocat à la Cour, demeurant et domicilié à Lomé, 14 Rue des Sabliers, B.P. 472 - Tél.: (00228) 22-20-60-01 - 23-36-62-01 Lomé-TOGO, qui est constitué et continuera d'occuper pour elle, sur la présente poursuite de saisie immobilière et ses suites et en application de l'article 269 de l'Acte Uniforme portant Organisation des Procédures Simplifiées de Recouvrement et des Voies d'Exécution;

J'ai

M. Franck A. TIMSE
Huissier de Justice près la Cour
d'Appel et le Tribunal de Grande
Instance de Lomé, demeurant
et domicilié en l'Etude susdite, Agée N°10
2012 du Commerce, Lomé BP 4032
Togo

Dit et déclaré à :

1-La SOCIETE ELECTRIQUE BATIMENT INDUSTRIELLE TELECOMMUNICATION (EBIT SARL), ayant son siège social à Lomé Totsi à côté de Banque Atlantique Togo, inscrite au RCCM sous le numéro TG-LOM2011 A 216S; Tél: 22-50-46-82/ 93-28-53-95 03BP31318 représentée par son Gérant **Monsieur DJEDJEI EL-HADJI Aliou Barou**, demeurant et domicilié au dit siège, où étant et parlant à :

Société étant fermée, son gérant introuvable et injoignable, signification est faite par affichage à la principale de l'auditoire du Tribunal de Grande Instance de Lomé conformément à l'article 58 du code de procédure civile.

2-Monsieur DJEDJEI EL-HADJI Aliou B. Gérant de Société, caution personnelle et solidaire de EBIT SARL, Tel : 22 61 46 82/ 90 05 62 52, demeurant et domicilié à Lomé Agoué réserve où étant et parlant à :

Le requis étant introuvable et injoignable signification est faite par affichage à l'auditoire de la porte principale du Tribunal de Grande Instance de Lomé conformément à l'article 58 du code de procédure civile.

Que :

- Sur requête de la **CORIS BANK INTERNATIONAL TOGO SA**, un cahier des charges, est dressé et signé par **Maître Foli Jean DOSSEY**, Avocat, pour parvenir à la vente sur saisie immobilière de l'immeuble urbain, bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance de 11a 07 ca, comportant un bâtiment à usage d'habitation, limitée au Nord par le lot N° 195, à l'Est par les lots N° 198 A, 200, 197 bis et 199 bis, au Sud par une rue non dénommée de 18 mètres et à l'Ouest par la Route Totsigan-Adiddoudin de 28 mètres, objet du titre foncier N° 29 758 RT, Vol 150, F°65, appartenant à **Monsieur DJEDJEI EL-HADJI Aliou B**, caution personnelle et solidaire de la **SOCIETE ELECTRIQUE BATIMENT INDUSTRIELLE TELECOMMUNICATION (EBIT SARL)**, société débitrice de **CORIS BANK INTERNATIONAL TOGO SA**.

L'immeuble est saisi par la requérante, par suite de la publication du commandement aux fins de saisie immobilière délivré au susnommé, suivant exploit de **Maître Franck A. TIMSE**, Huissier de Justice à Lomé, en date des **26 Juillet et 17 Août 2023**, au Bureau de la Conservation de la Propriété Foncière de Lomé, le **11 Septembre 2023**. Ledit cahier de charges vient d'être déposé au greffe du **TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE LOME**, le 27 SEPTEMBRE 2023 par **Maître Foli Jean DOSSEY**, Avocat à la cour ;

Et à même requête, demeure et élection de domicile ainsi que constitution d'Avocat que dessus, j'ai, huissier susdit et soussigné, écouté et parlant comme il est dit, vous fait sommation de :

De :

-Prendre communication du cahier des charges audit Greffe,

-Y insérer vos dires et observations, jusqu'au cinquième jour précédant l'audience éventuelle, audience, qui aura lieu par-devant le **TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE LOME**, le **LUNDI 05 NOVEMBRE 2023 A 09 heures** où seront jugées les contestations soulevées, s'il y a lieu,

Vous déclarez, que s'il n'y a eu ni dires ni observations insérés au cahier de charges la fixation de cette audience sera considérée comme non avenue ;

-Et qu'à défaut de former et de faire mentionner à la suite du cahier des charges jusqu'au cinquième jour précédant l'audience éventuelle, la demande de résolution d'une vente antérieure ou la poursuite de folle enchère d'une réalisation forcée antérieure, vous serez déchues à l'égard de l'adjudicataire de ses droits d'exercer ces actions ;

-De comparaître le **JEUDI, 07 DECEMBRE 2023 à 15 HEURES** au **TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE LOME**, pour l'adjudication de l'immeuble saisi dont s'agit, sur la mise à prix de **CENT CINQUANTE MILLIONS FRANCS (CFA 150 000 000)**;

Leur déclarant que faute par eux de se présenter, il sera contre eux donné défaut de suite et procédé à l'adjudication tant en leur absence qu'en leur présence.

SOUS TOUTES RESERVES

Et afin qu'ils n'en ignorent, je leur ai, où étant et parlant comme dessus, remis et laissé copie du présent exploit dont le coût est de 30.000 F CFA

L'HUISSIER



Ufoa B

Début de l'atelier médical aujourd'hui

Le Togo accueille un atelier médical destiné aux associations membres de l'Union des fédérations ouest-africaines de football (Ufoa B). Cette formation de trois jours débute aujourd'hui 2 octobre 2023 au stade de Kégué de Lomé.

Cet atelier traitera des enjeux médicaux, allant de la prévention des blessures aux normes de santé des joueurs. Les associations membres auront l'opportunité d'échanger sur les meilleures pratiques, jetant ainsi les bases d'un football ouest-africain résilient et performant. L'Ufoa B, acteur éminent du paysage footballistique ouest-africain, réaffirme son engagement envers la santé des joueurs à travers

cet atelier médical. Inséré dans une démarche plus globale, l'événement vise à rehausser les normes médicales au sein de la zone ouest B de la Confédération africaine de football (CAF).

Réunissant experts du football et professionnels de la santé, cet atelier médical s'annonce comme un catalyseur majeur. Les échanges du 2 au 4 octobre 2023 définiront une nouvelle ère pour le football ouest-africain.

En favorisant la mutualisation des connaissances entre les différentes associations

des normes médicales d'excellence. Ces discussions devraient façonner l'avenir du football

d'un mode de vie sain parmi les athlètes.

En organisant cet atelier médical à Lomé, l'Ufoa B confirme son rôle, non seulement dans le domaine du football, mais également en tant que champion du bien-être des sportifs. Les résultats escomptés de cet atelier ne se limiteront pas à une amélioration immédiate des pratiques médicales, mais auront des retombées positives à long terme sur la santé et la performance des joueurs. L'atelier prendra fin le 4 octobre prochain.



Aperçu de la formation (archives CAF)

membres, cet atelier renforcera la collaboration régionale et établira

dans la région en mettant l'accent sur la prévention, la réactivité et la promotion

Attipoe Edem Kodjo

Éperviers dames

Primes impayées, le ministère des Sports rassure

Les Eperviers Dames ont effectué une superbe performance en aller-retour contre le Djibouti (0-7 et 6-0) dans le cadre du premier tour des éliminatoires pour la qualification à la Can féminine, Maroc 2024. Au sortir de cette prestation, le non-paiement des primes a fait tache d'huile. Le ministère des Sports et des Loisirs réagit et rassure.

Le ministère « rassure les Eperviers Dames et l'ensemble du staff que leurs primes, qui sont un droit acquis, leur seront intégralement payées. Pour rappel, depuis 2020 le gouvernement a pris les dispositions pour payer régulièrement les primes aux Eperviers à l'occasion de leurs différents regroupements et compétitions pour le Togo. Et depuis lors, les primes sont régulières », a

déclaré Dr Lidi Bessi Kama, dans une note officielle en date du 27 septembre 2023. Le ministère a invité les joueuses et le staff « à ne céder à aucune inquiétude relative à ce sujet et les exhorte à rester concentrés sur les prochaines rencontres qualificatives afin d'arracher cette nouvelle participation du Togo à la plus grande messe continentale du football féminin africain ». Le ministère a salué le



Les Eperviers dames

travail abattu par le staff et les belles performances de l'équipe nationale féminine

dont la détermination à qualifier le Togo pour une deuxième participation

consécutives à la Can féminine est évidente. Attipoe Edem Kodjo

CHAN 2024

Report des éliminatoires

La Confédération africaine de football (CAF), a rendu public le report des éliminatoires du Championnat d'Afrique des nations (CHAN) 2024.



Trophée du CHAN

Une correspondance officielle de report de l'instance faitière du

football africain a été adressée aux différentes fédérations établit que

édition du CHAN, où il a été décidé d'allouer trois places à chaque zone, incluant

la place de l'association hôte dans ce quota. Cette politique vise à assurer une représentation équitable des différentes régions du continent.

Cependant, avec l'identité du pays hôte pour la prochaine édition du CHAN 2024 toujours inconnue, la CAF souligne qu'il est actuellement impossible de finaliser le format des qualifications. Le format dépend étroitement de la zone qui accueillera le tournoi final, cette dernière devant se disputer les places restantes après avoir attribué celle de l'association hôte.

Par conséquent, les éliminatoires sont officiellement reportées, et

de nouvelles dates seront annoncées dès que le pays hôte sera confirmé. La CAF, dans son courrier, assure que les engagements déjà reçus des associations membres seront pris en considération lors du tirage au sort des éliminatoires, soulignant son engagement envers l'équité dans le processus de qualification.

Les mois de septembre à décembre 2023 et mars 2024 avaient été retenus pour les matchs de qualifications. Le calendrier des éliminatoires aussi avait été établi en prévision du tournoi final, dont le pays organisateur restait à déterminer.

Source : ffftogo.com

Culture/Fête de la mi-automne

CHINA MOUTAI au rendez-vous du nouvel an chinois célébré au Togo

Tous les ans, au quinzième jour du huitième mois lunaire, est célébrée en Asie, la fête de la mi-automne ou fête de la lune. Pour témoigner son attachement aux valeurs de leur pays, la communauté chinoise au Togo a célébré l'événement le vendredi 29 septembre 2023, à l'hôtel Sarakawa de Lomé. Les festivités ont été organisées par la S.A.R.L.U GRANDE MURAILLE DISTRIBUTION, distributeur exclusif de la liqueur chinoise de marque MOUTAI en Afrique de l'Ouest, notamment au Togo. Des buffets de dégustation de la liqueur ont été également servis aux invités.

Après la célébration de l'édition 2022, la marque Moutai fidélise la tradition avec l'édition 2023. La S.A.R.L.U GRANDE MURAILLE DISTRIBUTION, distributeur exclusif de la liqueur chinoise de marque MOUTAI en Afrique

de la communauté chinoise que nous avons invitée. Aujourd'hui, je dirai que nous sommes satisfaits de la portée de la marque MOUTAI au Togo », a confié Bruce Ahli, directeur de la société

de la communauté chinoise que nous avons invitée. Aujourd'hui, je dirai que nous sommes satisfaits de la portée de la marque MOUTAI au Togo », a confié Bruce Ahli, directeur de la société



Liqueurs Moutai

MOUTAI au Togo. La fête de la mi-automne représente l'un des deux plus importants événements du calendrier chinois, l'autre étant la nouvelle année lunaire chinoise ou le nouvel an chinois. Dans de nombreux pays asiatiques, le jour de la fête de la mi-automne est déclaré férié. On parle aussi parfois, en raison de la présence de gâteaux de lune lors de cette fête, de « fête des gâteaux de lune ». En effet, la fête de la mi-automne ou fête de la lune est célébrée dans divers pays de l'Asie de l'Est et du Sud-Est, le soir du 15e jour du huitième mois lunaire. La date peut varier en fonction des années aux environs de septembre (ou début d'octobre) sur le calendrier grégorien. La 15e

nuit du calendrier lunaire est une nuit de pleine lune. Le jour de cette fête, la pleine lune est la plus ronde et la plus lumineuse de l'année, ce qui symbolise l'unité de la famille et le rassemblement.

complexe. Le mélange de sorgho et de blé subit de multiples cuissons et séchages, huit fermentations et neuf distillations. Il est ensuite conservé pendant 5 ans dans des jarres en terre cuite enterrées avant d'être ajouté à des alcools plus anciens. C'est ce savoir-faire ancestral qui confère au MOUTAI une extrême longueur en bouche et une telle complexité de parfum, avec un fort caractère de céréales, un arôme qui rappelle la prune, le chocolat, la coco, le caramel, la noisette grillée.

La société distributrice de MOUTAI organise périodiquement des dégustations pour faire connaître davantage la



Des ressortissants chinois à la soirée

de l'Ouest, notamment au Togo, a offert son produit aux invités à la fête de la mi-automne. Cette année, la société MOUTAI au Togo a organisé l'événement, dans

la fête a une double casquette. « Nous avons organisé cet événement pour partager un moment avec nos clients fidèles, nos partenaires à Lomé, au Togo et une partie



Aperçu des invités

les amis », a affirmé Micky, représentante de Huawei Technology au Togo, présente à la célébration. Le MOUTAI est issu d'un processus traditionnel

liqueur. Elle œuvre également dans le social en apportant son aide aux personnes vulnérables.

Attipoe Edem Kodjo

Tourisme au Togo

Un million de touristes en 2022, le ministre Lamadokou se projette

La Journée mondiale du tourisme (JMT) est célébrée le 27 septembre de chaque année avec « Tourisme et investissements verts » comme thème de l'édition 2023. À l'occasion du 44e JMT cette année, le ministre de la Culture et du Tourisme, Kossi Gbenyo Lamadokou, est revenu sur l'importance du tourisme et ce que le secteur peut apporter à l'économie



Kossi Lamadokou

Selon Kossi Gbenyo Lamadokou, le tourisme est une véritable bouée de sauvetage pour des millions de personnes en Afrique mais le potentiel du secteur n'est pas encore véritablement exploité.

« Nous pouvons affirmer avec fierté que le Togo se positionne sur le marché sous régional comme une destination incontournable, avec près d'un million de visiteurs accueillis en 2022 », a déclaré le ministre

togolais de la Culture et du Tourisme, dans son message à l'occasion de la célébration.

Au Togo, les arrivées de touristes sont passées de 481.706 en 2020 à 983.969 en 2021. Pour les recettes, le pays a enregistré 25 milliards de FCFA en 2021 contre 19 milliards de F.CFA en 2020, soit un gain de 34%, selon les chiffres du ministère du Tourisme. Le tourisme peut accélérer le redressement, la croissance socio-économique puis stimuler la création de richesses et le développement inclusif si d'importantes réformes y sont menées et c'est ce qu'a amorcé le Togo depuis quelques années.

« C'est dans cette dynamique que s'inscrit notre pays le Togo en repensant le tourisme de manière à rendre plus attractive l'économie nationale et par ricochet booster son secteur privé touristique en offrant de nombreuses opportunités aux investisseurs touristiques. Le Togo

prend bien la mesure des opportunités qu'offre le tourisme et c'est pourquoi ce secteur est au cœur des priorités de développement économique. En effet, le choix du gouvernement de mettre le tourisme comme secteur prioritaire dans sa Feuille de route quinquennale n'est pas fortuit et est justifié aujourd'hui au regard des retombées des actions entreprises », a déclaré le ministre.

« L'année 2023 se veut encore plus prometteuse, cependant, le thème de la journée mondiale du tourisme de cette année nous invite à repenser nos actions en prenant en compte la durabilité de ce secteur dans nos stratégies de développement. Comprenons donc que nous avons pour défi commun de former davantage de travailleurs, de créer davantage d'emplois décents et d'accroître les investissements touristiques mieux ciblés, aux fins d'un tourisme au service de la croissance

inclusive», a martelé le ministre.

La Journée mondiale du tourisme (JMT) renouvelle l'occasion de fédérer les communautés internationales, les gouvernants, les institutions financières multilatérales, les partenaires du développement et les investisseurs privés autour d'un nouveau paradigme d'investissement dans le tourisme. A travers le thème de cette année, l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) entend insister sur le besoin d'investissements plus nombreux et mieux ciblés mais aussi sur les solutions nouvelles et innovantes au-delà des investissements traditionnels.

Le ministre Lamadokou a invité tous les opérateurs du secteur touristique du pays à renforcer la collaboration pour ne pas laisser place aux risques sécuritaires et sanitaires qui sont des facteurs de ralentissement de ce secteur.

Attipoe Edem Kodjo



COMMUNIQUE DE L'OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

Relatif à la dépréciation des valeurs des véhicules de plus de cinq (5) ans d'âge

Dans le souci d'assurer un allègement fiscal sur la mise à la consommation des véhicules en souffrance sous douane, en ces moments de vie chère et afin de décongestionner les parcs autos pour inciter aux nouvelles commandes de fin d'année,

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) porte à la connaissance des Opérateurs Economiques qu'il est institué, du 20 septembre au 20 décembre 2023, un taux de dépréciation de 30 % sur les valeurs des véhicules de plus de cinq (05) ans d'âge, conformément aux dispositions de l'article 15 de la loi N° 2018 - 007 du 25 juin 2018 portant Code des Douanes National.

A cet effet, il est demandé à toutes les personnes bénéficiant de la présente mesure de dépréciation de valeur, de faire valoir leur droit au plus tard le 31 décembre 2023 par la liquidation et le paiement effectif des droits dus. Passé cette date, la dépréciation accordée sera automatiquement annulée.

Le Commissaire Général compte sur le civisme fiscal de tous pour l'application correcte de cette mesure.

Fait à Lomé, le 18 septembre 2023

Le Commissaire Général

Signe

Philippe Kokou B. TCHODIE

8201

www.otr.tg

+228 90 99 41 01

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg